

M. ARAKAZA Alain
Chez Forum Réfugiés - Cosi
34 rue Ntel
N° domiciliation : 49073
63000 CLERMONT-FERRAND

Nationalité : géorgienne

OFPRA
201 rue Carnot
64136 Fontenay sous bois cedex

Clermont-Ferrand, le 28/11/2022

Objet : Récit de demande d'asile
Envoyé en LRAR

Monsieur le directeur de l'OFPRA,

Je m'appelle **ARAKAZA Alain** je suis né le 11/09/1991 à Bujumbura au Burundi.

La cause de mon départ est liée à mes opinions politiques.

Des manifestations ont été organisées par les jeunes du quartier avant de rejoindre en 2015 les anciens militants du FNL (Forces Nationales de Libération).

Durant les manifestations, nous étions chassés par les forces de l'ordre et pour nous défendre certains ont pris les armes contre la police et les militaires.

Courant janvier 2016 j'ai dû me réfugier au Rwanda et après la mort du président NKURUNZIZA Pierre, l'actuel président nous a assuré que nous pouvions rentrer au Burundi car les problèmes étaient terminés.

J'ai vécu au Rwanda de 2016 à 2020, et comme d'autres personnes j'ai décidé de rentrer au pays en espérant que la situation s'était améliorée, mais une fois sur place ce n'était pas le cas, nous étions toujours menacés.

Nous devions nous cacher car les jeunes soutenant le parti au pouvoir nous menaçaient et nous poursuivaient partout.

Mon quartier était toujours encerclé par les policiers de peur que les événements de 2015 se reproduisent.

Nous ne pouvions pas vivre normalement et on me refusait d'être membre du parti FNL.

Je fuyais là où j'étais certain que personne n'allait me reconnaître.

Il y a toujours des tensions entre le Rwanda et le Burundi et mon pays accuse le Rwanda d'héberger des rebelles. Nous étions soupçonnés d'être envoyé par le Rwanda pour déstabiliser le Burundi.

La vie au Rwanda n'était pas facile, d'autant plus qu'il y avait des Burundais qui communiquaient des informations au pays et j'apprenais que ma famille recevait des menaces.

Il ne mettait plus possible de vivre caché, j'ai alors décidé de venir en France pour être protégé.

En cas de retour au Burundi je crains d'être emprisonné, persécuté et que les menaces soient mises à exécution.

Monsieur le Directeur, je vous demande de bien vouloir me reconnaître la qualité de réfugié sur le fondement des articles L 711-1 et L712-1 du code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile.

Enfin, je souhaiterais être entendu lors d'un entretien à l'OFPRA assisté d'un interprète en langue Rundi ou Kirundi afin que je puisse apporter toutes les précisions nécessaires à l'étude de ma demande d'asile.